

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CLIS

REUNION DU 6 décembre 2010 – PROCES-VERBAL

Etaient présents :

- M. Jean-Louis CANOVA, conseiller général de la Meuse, Président,
- M. Robert FERNBACH, maire d'Houdelaincourt, vice-président,
- M. Roland CORRIER, conseiller général de la Meuse,
- M. Bertrand OLLIVIER, conseiller général de la Haute-Marne,
- M. Jacky BOUSSEL, maire d'Echenay,
- M. Claude DELERUE, commune d'Effincourt,
- M. EDOT, représentant M. le maire de Bure,
- M. Henri FRANCOIS, maire de Saudron,
- M. Jean-François MUEL, maire de Ligny en Barrois,
- M. Jean COUDRY, CGC,
- M. Jean-Luc DEBOURDEAU, MEDEF,
- M. Jean-Paul LHERITIER, UPA,
- Mme Corinne FRANCOIS, CDR 55,
- M. Michel MARIE, CEDRA,
- M. Marc DESCHAMPS, représentant des personnalités qualifiées,
- Mmes Martine HURAUT, Sarah DEWONK et M. ROLLAND, ANDRA,
- M. Michel BABEL, division ASN,
- M. Benoît JAQUET, CLIS,
- Mlle Laetitia COLON, CLIS,
- Mme Sandrine JEAN DIT PANNEL, CLIS.

Etaient excusés :

- M. Bertrand PANCHER, député de la Meuse,
- Mme Nelly JAQUET, conseillère régionale de Lorraine,
- M. Daniel RUHLAND, conseiller général de la Meuse,
- M. Jean-François FONTAINE, maire de Gillaumé,
- M. Stéphane MARTIN, maire de Gondrecourt le Château,
- M. Jean-Marc FLEURY, EODRA,
- M. Francis LORCIN, représentant des professions médicales,
- Mme le Préfet de la Meuse.

1) Approbation du PV du CA du 27 septembre 2010

Le procès-verbal du Conseil d'Administration du 27 septembre 2010 est approuvé à l'unanimité, moins une abstention.

2) Etat d'avancement des recherches de l'ANDRA

M. ROLLAND présente les derniers travaux réalisés par l'ANDRA depuis environ deux ans, en surface (bâtiments de bureau définitifs au laboratoire, centre de Saudron) et au fond (galeries techniques et galeries expérimentales, notamment pour les tests d'alvéoles chemisées ou non).

Il rappelle que les expérimentations, commencées dans le laboratoire en décembre 2005, portent sur la présence et la composition de l'eau porale, sur la diffusion des radionucléides, sur la diffusion thermique, sur les interactions roche/matériaux (béton, verre...), sur la saturation/désaturation de la roche, sur le développement de bactéries et leur influence, sur les transferts et pression de gaz, et sur l'observation de la zone endommagée.

Mme DEWONK fait part des principaux résultats obtenus en ce qui concerne les volumes et la composition de l'eau porale, la vitesse de diffusion, la conductivité de la roche ou la déformation des galeries ou des alvéoles, soulignant que ces résultats confirment ceux des tests réalisés en surface.

En réponse à MM. CORRIER et FERNBACH sur les expériences thermiques, Mme DEWONK précise que l'émission de chaleur par les colis sera progressive, sans que le temps de chauffage ait une influence. Elle ajoute que les interactions des paramètres (par exemple émission thermique et diffusion) ne sont pas étudiées actuellement dans le laboratoire.

Suite aux observations de MM. LHERITIER et CORRIER sur la déformation des alvéoles (rendant impossible la récupération des colis), Mme DEWONK indique que les tests montrent une déformation (ovalisation de 5 à 10 mm) dans les quatre premiers mois puis une stabilisation, avec une tenue estimée à 1 000 ans, le chemisage étant conçu en conséquence.

Mme FRANCOIS et M. FERNBACH s'interrogeant sur le calendrier serré (d'ici 2015, l'ANDRA disposera-t-elle de tous les résultats nécessaires à une prise de décision ?), M. ROLLAND confirme que les données déjà recueillies sur les performances de la roche (sans tenir compte de la tenue des colis et des barrières ouvragées) permettent de prévoir un stockage sûr pour au moins 100 000 ans.

M. DESCHAMPS souhaite connaître les résultats des tests sur la vitesse de diffusion des traceurs radioactifs. Mme DEWONK indique que les coefficients de diffusion dépendent des propriétés des traceurs. Par exemple, l'eau tritiée est l'élément qui diffuse le plus loin (12 cm en 4 ans), sachant

que la diffusion ne suit pas une évolution linéaire. L'ANDRA est prête à venir faire une présentation détaillée des études sur la diffusion.

En réponse à M. MUEL, qui demande si les chercheurs de l'ANDRA ont, en tant que scientifiques, des doutes, Mme DEWONK insiste sur le fait que les résultats obtenus à Bure confirment ceux obtenus en laboratoire de surface, ce qui renforce sa confiance dans les modèles développés par l'ANDRA qui démontrent une sûreté à 100 000 ans. Mme FRANCOIS et M. MARIE faisant remarquer que, sur une telle période, un séisme est toujours possible, Mme DEWONK rappelle que la couche étudiée n'a pas gardé de trace des séismes passés et qu'elle est stable depuis 150 millions d'années.

En réponse à MM. MUEL et DEBOURDEAU, Mme DEWONCK précise que le nombre de chercheurs est d'une centaine à la Direction scientifique de l'ANDRA, et d'une trentaine à Bure (sur les 500 personnes composant l'effectif total), la majorité dans la recherche appliquée, la recherche fondamentale étant mise en œuvre par le biais de partenariats. M. ROLLAND ajoute, à l'attention de M. MARIE, que le coût du laboratoire est estimé entre 800 millions et 1 milliard d'euros.

Suite à la remarque de M. FERNBACH, il est proposé qu'une séance soit consacrée à la présentation par l'ANDRA des recherches sur les colis et le conditionnement.

M. CANOVA souhaite revenir sur la réponse de refus faite par l'ANDRA suite à la demande du CLIS de communication d'un document (dans le cadre de l'étude menée par l'IEER). Il rappelle que la plupart des documents édités par l'ANDRA sont publics et que l'ANDRA n'a pas à juger de la pertinence des demandes du CLIS. M. ROLLAND signale que le document visé, portant sur le cas du stockage direct des combustibles usés, est obsolète. M. JAQUET s'étonne de cette « obsolescence », alors que le dossier 2009 ANDRA envisage bien l'hypothèse du stockage direct des combustibles usés, notamment pour le dimensionnement.

En l'absence de réponse plus précise, il est décidé de renouveler la demande de manière ferme. M. LHERITIER estime que l'attitude de l'ANDRA n'est pas respectueuse vis-à-vis du CLIS et déplore l'absence répétée du Directeur du Centre aux réunions du CLIS.

M. CANOVA fait part des éléments d'information apportés sur les acquisitions foncières réalisées par l'ANDRA dans le cadre du projet de stockage (environ 600 hectares en Meuse et en Haute-Marne).

M. FERNBACH s'inquiète des rumeurs qui circulent actuellement sur les prix d'achat par l'ANDRA, qui seraient de 10 000 € l'hectare, quand les terres agricoles sont normalement vendues environ 3 000 € l'hectare. Pour M. BOUSSEL, le monde agricole a peur de ce qui se passe, et notamment les jeunes agriculteurs qui ne pourront pas s'installer si les prix sont aussi élevés. M. ROLLAND précise que les prix pratiqués (principalement pour des forêts et non des terres agricoles) ont été validés par France Domaine.

M. MARIE constate que la réponse de l'ANDRA est incomplète, puisque la demande portait également sur la date et le coût des acquisitions, ainsi que sur l'identité des vendeurs. Il s'interroge également sur les 600 hectares de surfaces acquises (sans doute en vue d'échanges futurs), et souhaite savoir si cela correspond à l'emprise au sol des installations de surface d'un éventuel stockage.

M. CANOVA rappelle que le CLIS a besoin de disposer d'informations précises et indique qu'un nouveau courrier sera adressé à l'ANDRA pour obtenir tous les renseignements demandés.

3) Projet de Lettre du CLIS n°10

M. CANOVA indique que le prochain numéro préparé par la commission « Communication » (remis en séance) comprend une partie des questions posées dans le cadre du questionnaire transmis avec la Lettre 8 (les résultats bruts sont également donnés) ou lors des réunions publiques dans les communes, les premiers éléments de réponse à ces questions, et un point sur l'actualité du CLIS (rapport CNE, déplacement en Suède, avancement de l'étude IEER).

Les membres du CA ont une semaine pour faire part de leurs observations, la parution étant reportée au début de l'année prochaine.

4) Proposition de la commission « Réversibilité »

M. LHERITIER rappelle que la commission souhaite avoir recours à un appui extérieur pour l'aider dans son travail (élaboration du programme, méthodologie) afin de se préparer aux débats futurs et clarifier la notion de réversibilité. Pour cela, un cahier des charges a été rédigé en vue de procéder à un appel d'offres.

Suite aux observations des membres du CA (relatives aux réflexions de l'ANDRA et aux travaux de l'ANCLI sur ce sujet), il est décidé de faire un point après le colloque organisé par l'Agence pour l'Energie Nucléaire qui se déroulera à Reims, du 15 au 17 décembre, et auquel participeront de nombreux membres du CLIS.

5) Enquête publique pour le laboratoire

M. CANOVA rappelle que Mme le Préfet de la Meuse a sollicité l'avis du CLIS dans le cadre de la demande de l'ANDRA pour la prolongation de l'autorisation d'exploiter le laboratoire de Bure.

M. MARIE constate que le délai d'un mois pour consulter un dossier aussi volumineux est bien trop court, et estime que les gens qui pourraient

s'exprimer sont convaincus que cela ne sert à rien. Mme FRANCOIS partage ce constat, mais ajoute qu'il serait intéressant de regarder les avis émis dans ce cadre par d'autres organismes, notamment celui de l'Autorité Environnementale qui fait part de réserves ou demande des précisions sur certains points. Pour M. FERNBACH, cette enquête publique est en total décalage par rapport à l'actualité du projet.

En réponse à M. OLLIVIER, M. CANOVA précise que la loi de 2006 prévoit bien le rôle consultatif du CLIS. Il note qu'il reste deux mois pour remettre cet avis. Sur sa proposition, le Conseil charge la commission « Communication » de rédiger un projet qui sera soumis à l'ensemble des membres pour observations.

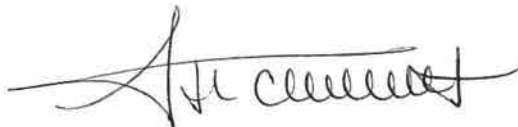
6) Questions diverses

- A la demande de M. LHERITIER, M. MARIE fera parvenir son propre compte-rendu de la visite du CLIS en Suède.
- M. CANOVA revient sur la demande de M. MARIE de présenter aux membres du CLIS les informations recueillies par son association sur le Centre de stockage de l'Aube, à Soulaines. Une première rencontre était prévue en début d'année, mais les représentants de la CLI de Soulaines avaient annulé leur venue au dernier moment. Depuis, le président de la CLI a démissionné. M. CANOVA propose de prendre contact avec le nouveau président afin de fixer une date pour un échange avec le CLIS. M. ROLLAND indique que l'ANDRA souhaite être présent lors de cet échange.
- En réponse à M. FRANCOIS, Mlle COLON fait part de sa participation, au nom de M. CANOVA, au petit-déjeuner organisé par l'association « Décider ensemble » présidée par M. PANCHER. Elle y a présenté le CLIS, ses missions, sa composition, son fonctionnement et ses activités. Le débat a notamment porté sur le thème de l'information (qui ne doit pas se substituer à la concertation) et le manque de transparence dans la prise de décision.
- M. CANOVA indique qu'il s'est rendu, avec MM. FERNBACH, FLEURY et JAQUET, aux Etats-Unis, à l'invitation de l'IEER, afin de participer à la réunion de l'équipe de scientifiques chargée de rédiger le rapport d'évaluation des recherches de l'ANDRA ayant mené à la proposition de ZIRA. Ils ont également rencontré des représentants d'ONG ou des services environnementaux de l'état du Nouveau-Mexique, ainsi que des membres de la Blue Ribbon Commission, mise en place par le Président OBAMA pour réfléchir à l'avenir du nucléaire et à la gestion des déchets, et visité le site de stockage de déchets militaires du WIPP. M. FERNBACH tient à souligner le travail objectif et consciencieux réalisé par l'équipe mise en place par l'IEER et souhaite que l'ANDRA puisse être présente lors de la présentation de leur rapport, qui devrait intervenir à la mi-février 2011.

- M. CANOVA demande à la commission « Communication » de créer une newsletter, pour permettre d'informer plus rapidement l'ensemble des membres du CLIS.
- En réponse à M. MARIE, M. FERNBACH rappelle qu'il y a eu trois réunions du CLIS dans les communes depuis octobre (Fouchères aux Bois, Paroy sur Saulx et Mandres en Barrois, avant Bonnet le 9 décembre). Les participants y sont plus ou moins nombreux, mais les échanges y sont toujours intéressants, les questions et les demandes d'information nombreuses, avec parfois des personnes ayant de très bonnes connaissances sur le sujet.

A Bar le Duc, le 6 juin 2011

Le Président du Comité,



Jean-Louis CANOVA

Le Vice-Président du Comité,



Robert FERNBACH